

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (412), intitulé: "Loi prévoyant des prestations de pensions pour les hauts fonctionnaires des Affaires extérieures en exercice hors du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

*Ordonné*: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Avec la permission du Sénat,

Le Sénat passe au cinquième item de l'Ordre du jour.

En conséquence, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du Bill (339), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse".

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

*Ordonné*: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robertson propose que le Bill (364), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Bill (377), intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction", est lu la deuxième fois, et

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robertson propose que le Bill (410), intitulé: "Loi en vue d'établir un fonds de bienfaisance provenant de caisses de cantine de l'armée et d'autres caisses militaires", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur McDonald (*Kings*)—

Que, en vue des récentes découvertes de minerai de phosphate à haute teneur dans la région du Saguenay, province de Québec, ainsi que de potasse de bonne qualité dans la province de Saskatchewan, les autorités fédérales et